



RPN SALAIRES DU 15 NOVEMBRE 2016 : 1^{er} ROUND

Pas de miracle...le Ministère impose son diktat et ne permet aucune marge de manœuvre !

En préalable , la CFTC a souhaité rappeler le contexte tendu actuel :

- pas de revalorisation de la valeur du point depuis 2010
- une forte attente du personnel sur leur avenir : pouvoir d'achat en berne, aucune reconnaissance des compétences

La CFTC ne se contentera pas d'une revalorisation à minima et demande que l'Employeur fasse des propositions à la hauteur des efforts demandés.

L'employeur plante le décor :

Il est conscient des efforts consentis par les personnels qui méritent d'être reconnus à leur juste valeur ; Il n'est pas opposé, tout comme le Ministère, à une revalorisation de la valeur du point, mais il reste prudent quant à la capacité de financement du fait du cadrage budgétaire fixé par le Ministère pour 2017.

RMPP fixée à 1.6% :

↳ GVT : 0.94 % :

- Points d'expérience : 0.19% (augmentation au vu des embauches de l'ordre de 5000 à 6000)
- Points de compétence : 0.50%
- Parcours limité à 5% : 0.25%

↳ Report des mesures 2016 sur 2017 : 0.43%

↳ Il reste de ce fait : $1.60 - (0.94 + 0.43) = 0.23$ % pour une mesure générale

L'Employeur constate qu'à ce jour le cadrage RMPP ne permet pas d'engager de véritables négociations salariales et rend quasi impossible la mise en place d'une mesure générale : il ne souhaite pas proposer une revalorisation à minima.

Il a alerté les pouvoirs publics sur l'insuffisance de marges de manœuvre.

Pour la CFTC, il est inacceptable de supporter ces contraintes budgétaires. Nous nous interrogeons et nous inquiétons sur les années futures.

Quel avenir pour les salariés de la Sécu ?

Quid du devenir des négociations salariales à l'Ucanss ?

Quid d'une négociation sur la classification avec une RMPP qui nous étouffe ?

Il est impératif que les pouvoirs publics entendent les difficultés et redonnent de la marge de manœuvre aux négociateurs par un assouplissement des règles actuelles !

Rendez vous au Ministère le 22 Novembre

Prochaine RPN sur les salaires le 15 décembre



Avec la CFTC restez informés